



Le 1er mai, pour les libertés syndicales, la solidarité et une paix juste et durable

Contre la rapacité patronale et la violence gouvernementale

L'inflation a été amplifiée par la spéculation sur les produits énergétiques et les denrées alimentaires : la plupart des entreprises en ont profité pour augmenter leurs prix sans augmenter les salaires. Résultat, le niveau de vie se dégrade et il est de plus en plus difficile de boucler les fins de mois. Le Gouvernement répond à cette situation en permettant aux employeurs d'accroître l'exploitation des salariés : nouvelle réduction des droits à l'assurance chômage, projet de baisse des droits collectifs à l'automne, coupes budgétaires massives dans les services publics, passage en force sur les accords de libre-échange, etc.

L'environnement est lui aussi sacrifié puisque les normes de protection de la santé et de la nature sont attaquées comme les normes sociales.

Cette politique n'est pas un échec, c'est un choix. Pendant que la majorité de la population voit sa situation se dégrader, les plus puissants en profitent comme jamais. Les entreprises du CAC40 ont versé 97,1 milliards d'euros à leurs actionnaires cette année ! C'est l'équivalent de plus d'un mois de salaire pour les 27 millions de salariés français ! En 20 ans, les dividendes ont été multipliés par 4,5 ! C'est là que l'on retrouve la dégradation de nos conditions de vie, de notre système de santé, de l'école publique, du financement de nos retraites... Il faut que ça s'arrête !

Pour l'augmentation des salaires

Tous les salaires doivent augmenter autant que le SMIC et les prix. La CGT revendique une hausse immédiate du SMIC à 2000 € brut, des minima sociaux, du point d'indice de la fonction publique, des retraites et d'obliger les directions d'entreprises à augmenter l'ensemble des salaires, surtout là où les entreprises se font des marges et rémunèrent les actionnaires.

Il faut aussi des mesures concrètes pour améliorer nos conditions de vie, comme le renforcement du service public de l'énergie pour faire baisser immédiatement la facture d'électricité de 20%.

Mais sans pression collective, ni le Gouvernement ni le patronat ne nous feront de « cadeaux ». La CGT appelle toutes et tous à descendre dans la rue le 1er mai à l'occasion de cette journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

On s'organise dans les entreprises

Un récent rapport des services statistiques du Ministère du Travail confirme que les salaires sont plus élevés dans les entreprises où il y a des grèves. Or, il est plus difficile de faire des propositions ou se mobiliser lorsqu'il n'y a pas de syndicat dans l'entreprise. Donc pour améliorer notre situation, nous avons une partie de la solution : organisons-nous avec la CGT !

Le patronat et ses relais politiques l'ont bien compris : ils veulent réduire la syndicalisation pour pouvoir exploiter plus facilement les salariés.

Dans de nombreuses communes, ils tentent de déloger les syndicats des Bourses du Travail pour que les salariés qui veulent s'organiser ne trouvent plus ces structures de proximité pour les aider.

Le 1er mai, journée historique de défense des droits sociaux et des droits syndicaux, exigeons le respect de notre droit à nous syndiquer, à être représentés dans l'entreprise, à faire grève, à manifester librement. Défendons nos unions locales et nos Bourses du Travail !



Pour la Paix !

Le monde est de moins en moins sûr et la guerre se rapproche. Palestine, Ukraine... les conflits militaires se multiplient et engendrent des centaines de milliers de morts civils et militaires. Les grandes puissances se réarment massivement (hausse des budgets militaires de 58 % en 2 ans pour les pays de l'Union Européenne).

En manifestant le 1er mai, comme le font les travailleuses et les travailleurs du monde entier, nous exigeons une paix juste et durable partout où la guerre fait rage. Alors que la Cour Internationale de Justice dénonce un risque de génocide, nous nous mobilisons pour affirmer que l'occupation israélienne et les massacres dans les territoires palestiniens doivent cesser. Affamer des populations, tuer des civils, raser des villes, abattre des journalistes, tuer des humanitaires, bombarder des hôpitaux, ce n'est en aucun cas de la lutte contre le terrorisme, ou de la défense. Ce sont des crimes ignobles que nous devons dénoncer au nom de notre humanité, comme nous avons dénoncé les attaques du Hamas contre les civils israéliens le 7 octobre 2023. Assez de sang ! Assez de larmes !



Pour les libertés syndicales et expressions syndicales !

Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, a été condamné le 18 avril 2024 à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour apologie du terrorisme et relaxé pour provocation à la haine raciale. Le sens du communiqué, objet de la poursuite, était pourtant clair. Rendre hommage à toutes les victimes civiles de cet enchaînement inexorable de violence meurtrière. Ce jugement et les motivations lues par la présidente du Tribunal ont des accents politiques ostensibles, visant notamment l'action de la CGT en dehors de sa compétence. Du jamais vu et du très inquiétant.

Indépendamment de l'impérieuse nécessité de l'action judiciaire et politique contre les comportements antisémites et racistes et contre les glorifications du terrorisme, en particulier après le traumatisme collectif du 7 octobre et celui du Génocide en cours à Gaza, il est nécessaire que les autorités retrouvent la raison. Dans ce moment dramatique, la CGT appelle à la solidarité de tous les acteurs politiques et de la société civile en soutien à Jean-Paul Delescaut, en défense de la liberté syndicale et de la liberté d'expression. Nous ne laisserons pas ces libertés disparaître et appellerons prochainement à des actions pour les défendre face à cette dérive autoritaire.

Le 1^{er} mai : salaire, justice, syndicat et Paix !
Ne nous laissons plus faire, manifestons
pour mettre la pression et gagner des
avancées !

Grève et manifestation
Dunkerque
10 heures salle de l'Avenir